



Compte-tenu des différentes déclarations de ces derniers jours sur le projet OL LAND, l'Olympique Lyonnais tient à rappeler qu'il a toujours été et qu'il reste bien entendu à l'écoute de l'ensemble des partenaires (élus, associations, etc.) concernés par le projet pour apporter, dans un esprit de concertation et d'échange, toutes les améliorations qui paraîtront nécessaires à l'intérêt de tous, en particulier dans le domaine du Développement Durable, pour faire de ce projet une référence au niveau européen.

Concernant plus précisément le site du « Puisoz », l'Olympique Lyonnais rappelle que ce site a fait l'objet d'une étude minutieuse dès que l'infaisabilité de l'agrandissement du stade de Gerland a été avérée. Après de nombreux mois d'étude avec l'ensemble des partenaires, il a été mis en évidence que ce site ne répondait pas non plus aux éléments de programme du projet, en particulier au niveau de la superficie et des conditions d'accessibilité (notamment avec les échangeurs du boulevard périphérique).

Après plus de 18 mois d'analyses détaillées de plusieurs autres sites, l'Olympique Lyonnais a accepté la proposition du Président du Grand Lyon de réaliser le projet OL LAND sur le site du Montout à Décines, qui répondait favorablement aux critères retenus (superficie, accessibilité, Développement Durable, vocation du site...).

Le bien fondé de ce choix a d'ailleurs été conforté le 21 janvier 2008 par le vote de l'arrêt de projet de la révision du PLU par une très large majorité de l'ensemble des groupes politiques (104 voix pour, 3 contre, 27 abstentions).

Cette décision a permis de poursuivre le processus de concertation et les différentes études sur ce site du Montout, qui a reçu un accueil extrêmement favorable de la part des instances nationales du football (Fédération et Ligue) lors de la présentation de la candidature de la France à l'EURO 2016. Ces derniers ont qualifié le projet d'« exemplaire », et « pouvant être pilote pour de nombreux aspects et particulièrement pour le développement durable, qui sera au cœur de la décision de l'UEFA ».